



# BREAK BREAK...

## PROTOCOLE

Le 22 septembre 2023

### NOUVEL ARRÊTÉ CONTRÔLE: ENTRE LE SOCLE... ET L'ENCLUME.

Le premier semestre 2023 a vu une administration très ambitieuse dévoiler des velléités de bouleversements nombreux et profonds. Parmi eux, le maillage territorial, les fonctions de supervision opérationnelle, ou encore un projet toujours très obscur de corps unique de contrôleurs dont la plus-value tant pour les ICNA que pour les TSEEAC reste à prouver.

Après des semaines d'attente et d'interrogations dans les salles et tours de contrôle, la première version de l'arrêté a été officiellement envoyée aux organisations syndicales ce mercredi à l'issue de la première plénière dédiée.

Sans grande surprise pour une première mouture, ce projet d'arrêté fera réagir au regard de la multitude d'éléments remettant en cause l'organisation actuelle du travail.



Le surdosage de réformes que comporte le projet d'arrêté contrôle a de quoi donner le vertige. Un gros travail de tamisage et de filtrage s'annonce indispensable au cours des semaines à venir.

La stratégie interpelle.  
L'administration ne peut elle-même ignorer qu'elle en demande trop.

Mais dans le même temps, elle martèle que la DGAC a besoin de ce protocole, et ce, à courte échéance.

Elle répète aussi à l'envie que les personnels en ont autant besoin. Au vu des ambitions de la DGAC, cela semble, pour le moment, très discutabile.

L'histoire montre que l'accumulation de versions indigestes finira par provoquer un rejet total de cet ensemble protocolaire et ce en dépit des enjeux majeurs qui attendent le transport aérien et donc la DGAC. L'UNSA-ICNA poursuit son travail engagé il y a plusieurs mois afin que cette ambition se voit confinée dans un cadre social favorable aux personnels.



Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

[www.icna.fr](http://www.icna.fr)